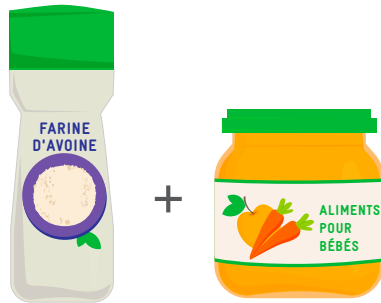


# Changements apportés aux aliments pour nourrissons WIC

À partir du 1er janvier 2025

L'USDA a apporté des modifications aux aliments pour nourrissons, en réduisant la quantité de céréales et de viandes pour nourrissons tout en augmentant le montant de l'avantage en espèces (CVB) pour les fruits et légumes.

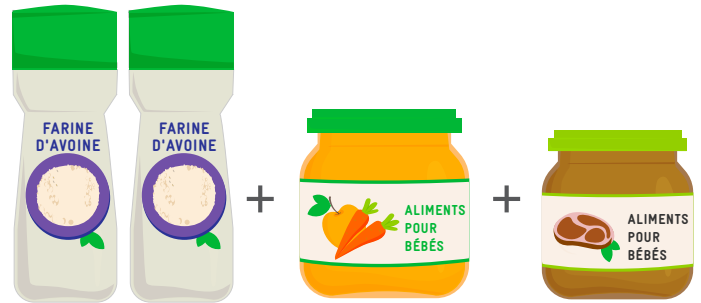
## Nourrissons nourris au lait maternisé



Céréales pour nourrissons  
8 onces

Fruits et légumes pour nourrissons  
128 onces ou 32 pots  
(4 oz/pot)

## Nourrissons entièrement allaités



Céréales pour nourrissons  
16 onces

Fruits et légumes pour nourrissons  
128 onces ou 32 pots  
(4 oz/pot)

Viande pour nourrissons  
40 onces  
ou 16 pots  
(2,5 oz/pot)

À partir du 1er janvier 2025, les familles ayant des enfants en bas âge de plus de 6 mois pourront échanger des pots de fruits et légumes contre 11 \$ (la moitié) ou 22 \$ (la totalité) en avantages CVB.

Ces avantages peuvent être utilisés pour l'achat de fruits et légumes frais, congelés ou en conserve. Ce changement peut être effectué lors de votre rendez-vous WIC ou en contactant [votre bureau WIC local](#).

## Échange de la moitié ou de la totalité



Pour plus d'informations  
[FNS.USDA.gov/WIC/Food-Packages](https://FNS.USDA.gov/WIC/Food-Packages)

**WIC** WOMEN  
INFANTS  
CHILDREN  
VERMONT DEPARTMENT OF HEALTH